



Les sommes de température

Degrés-jours cumulés à partir du 1er février (source : Météo-France)

Secteur	Station météo	Altitude	Degrés-jours 2023
Causse central	Lunegarde	383 m	689
Bouriane	Gourdon	260 m	724
Vallée de la Dordogne	Bretenoux	136 m	726
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	739
Figeacois et Limargue	Faycelles	342 m	701
Causse de Limogne	Villefranche de R. / Le Montat	290 m	706
Ségala ouest	Comiac	562 m	618
Ségala est	Aurillac	623 m	505

Causse – Bouriane – Vallées – Quercy Blanc – Figeacois **Fauches précoces, anticipez les chantiers**

Le stade optimal permettant de concilier qualité et quantité pour les ensilages et enrubannages d'herbe est le début de l'épiaison des graminées, stade atteint dès 750 degrés-jours pour les prairies les plus précoces à base de ray-grass. En attendant trop, on gagne très peu en quantité, mais on perd beaucoup en qualité.

Prévisions de date d'atteinte des 750 degrés-jours :

- Quercy Blanc, Bouriane et Vallée de la Dordogne : Le 22 avril
- Causse de Limogne : Le 25 avril
- Causse central, Figeacois et Limargue : Vers le 27 avril

Pâturage tournant, bientôt la fin du 1^{er} cycle

La mise à l'herbe à 250 degrés-jours doit permettre de terminer le premier cycle de pâturage à 750 degrés-jours. Si impossibilité de terminer le premier cycle à temps, la solution courante, pour ne pas se faire dépasser et pâturer toujours une herbe de qualité, consiste à débrayer le dernier paddock prévu à la pâture, à le faucher rapidement (pour conservation par voie humide ou affouragement en vert), et à attaquer le deuxième cycle de pâturage. **Les 750 degrés-jours seront atteints dès le 22 avril dans le sud du département.**

Ségala **Fin du déprimage**

les 500 degrés-jours sont atteints, **il faut arrêter le déprimage sur les prairies précoces destinées à la fauche en foin pour ne pas couper l'épi en cours de montaison.** Le déprimage est possible jusqu'à 700 degrés-jours sur les prairies tardives.

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : herbe@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : www.lot.chambagri.fr

Adaptation au changement climatique

Miser sur la première coupe !

Le changement climatique commence à bien se faire sentir depuis quelques années, mais ce n'est que le début de profonds changements. L'année 2022, considérée aujourd'hui comme « extrême », avec +2°C à +2,5°C de température moyenne annuelle dans le Lot selon les secteurs, nous a donné un aperçu de ce que pourrait être une année type entre 2040 et 2050, selon les projections climatiques actuelles, soit +2°C de moyenne mondiale (GIEC, AR6), ce qui correspondrait à environ +3°C de moyenne dans notre département. Nous en avons mesuré l'impact sur la production fourragère, le maïs et les prairies.



Plus chaud et plus sec ! Dans le Lot, les projections pour les décennies à venir sont une augmentation régulière de la température et une baisse des précipitations. Nous devrions perdre 2 mois de pousse de l'herbe. Les fins de printemps seront plus chaudes et les sols s'assècheront plus tôt. Le creux d'été avec arrêt de la pousse de l'herbe devrait s'allonger progressivement pour attendre une durée moyenne de 4 à 5 mois entre 2040 et 2050 en dessous de 400 m d'altitude, et 3 à 4 mois sur le Ségala. Les prairies souffriront des fortes températures. D'ici à 2040-2050, les automnes et les hivers seront plus doux et un peu plus secs mais avec des sols qui devraient rester en moyenne suffisamment humides pour la pousse jusqu'à fin avril. Il y aura des printemps secs, mais la tendance est que l'automne, la fin de l'hiver et le début du printemps seront des périodes poussantes. **Les secondes coupes deviendront plus aléatoires, il faudra faire un maximum de stock sur les premières coupes :**

- En semant systématiquement les nouvelles prairies temporaires multi-espèces à l'automne sous couvert de méteils (céréales et protéagineux) qui viendront augmenter les premières coupes. Pour le méteil, privilégier la semence fermière auto-produite, aucun intérêt à acheter de la semence certifiée pour cet usage.
- En semant des dérobées fourragères (ray-grass et trèfles, méteils) avant les cultures d'été, ne plus laisser de sols nus l'hiver, chaque parcelle devra produire sur l'hiver !
- En améliorant la productivité de l'herbe par le pâturage tournant dynamique afin de dégager des surfaces de fauche.
- En favorisant la fertilité des sols prairiaux.

Estimation, à partir du bilan P-ETP et des températures, de la durée du « creux d'été » où la pousse de l'herbe s'arrête en raison du manque de d'eau et de la chaleur.

	Le Montat			Gourdon			Aurillac		
	2000	2020	2050	2000	2020	2050	2000	2020	2050
Date d'arrêt de la pousse au printemps	20/06	10/06	05/05	20/06	15/06	10/05	10/07	30/06	15/06
Date du redémarrage à l'automne	15/09	20/09	01/10	10/09	20/09	01/10	15/09	15/09	15/09
Durée du « creux d'été » (nombre de jours)	87	102	147	82	97	142	67	77	92

Source : Fiche technique sur l'adaptation des prairies au changement climatique, AP3C <https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/changement-climatique/adaptation/>

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : herbe@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : www.lot.chambagri.fr

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité